

SNTRS



informations

**Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.**

édité par nos soins
57, avenue d'Italie - 75013 PARIS - Tél. 585.44.44
C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : A. MONTINTIN

NUMERO

34

13 novembre 82

SPECIAL INSERM

Conférence Nationale

SOMMAIRE

PAGES 3 à 12	INFORMER, DISCUTER, PROPOSER, INTERVENIR C.G.T.
PAGES 13 à 17	LE CHANGEMENT A L'INSERM
PAGES 18 à 23	RAPPEL DES GRANDES LIGNES DU 41ème CONGRES DE LA C.G.T.
PAGE 23	APPEL AUX CANDIDATURES
PAGE 24	AFFECTATION DES UNITES DANS LES 8 C.S.S. ACTUELLES
PAGE 25	CONVOCATION MANDAT - CONFERENCE NATIONALE I.N.S.E.R.M.

Ce SNTRS Info. est essentiellement consacré à la préparation d'une Conférence Nationale INSERM, le vendredi 22 octobre.

Peut-être certains d'entre vous ont-ils déjà eu l'occasion d'y participer, notamment dans la préparation des derniers congrès du Syndicat.

Dans la période complexe que nous traversons et devant les difficultés de liaisons que nous rencontrons avec les sections de Province, il nous est apparu indispensable de convoquer cette conférence.

Celle-ci se prépare dans les sections à partir des documents que vous trouverez dans ce numéro et en y associant tous les syndiqués. La discussion doit aborder tous les problèmes, qu'ils soient liés à la politique de la C.G.T., du SNTRS ou à la vie de la section locale, ainsi qu'aux problèmes particuliers que vous rencontrez dans vos laboratoires ou services.

A la suite de cette discussion, chaque section mandate un ou plusieurs délégués pour participer à la Conférence au cours de laquelle la discussion se développera à partir des appréciations de chaque section.

Afin de permettre que cette réunion ne reste pas un acte ponctuel, le Bureau de la section INSERM propose que soit constituée une Commission Exécutive de notre Section Nationale. Celle-ci se composerait des membres du Bureau et d'un camarade par section de Province, notamment (les sections parisiennes étant pratiquement toutes représentées au Bureau).

Les sections locales ont donc pour tâche en dehors de la discussion sur les documents et du choix du délégué, à désigner leur futur représentant à la C.E.

Pour répondre à certaines demandes des camarades de Province, nous envisageons la possibilité que ce représentant puisse avoir un suppléant qui sera également élu par la section (une seule personne peut être suppléante, ceci afin de permettre un meilleur suivi dans les discussions de C.E. et dans les liaisons bureau/sections)

Nous souhaiterions notamment que les sections de Lille, Lyon, Marseille et Toulouse soient représentées à la C.E.

Dans le cadre de la politique définie par la C.E. du SNTRS (élue au dernier congrès) cette C.E. INSERM a pour but d'élaborer celle de la Section Nationale INSERM.

Pour mémoire, les représentants de l'INSERM à la C.E. du SNTRS sont : C. DRIANCOURT, D. LAGRANGE, A. MALANDAIN.

La fréquence des réunions serait de 5 à 6 par an (environ une tous les 2 mois)

En plus des membres du Bureau, le nombre des délégués à la Conférence Nationale se calcule comme suit : - 1 de droit
- 1 pour 18 timbres payés (c'est à dire 3 syndiqués ayant payés 6 timbres)

Devant les échéances électorales qui vont demander un effort financier important et les problèmes de rentrées de timbres, le Bureau a décidé qu'un voyage par section serait pris entièrement en charge par la Trésorerie Nationale, les sections de Province finançant le voyage pour les autres délégués.

Le Bureau souhaitant une participation la plus large possible, tout adhérent du syndicat (dans les sections ou isolé) peut participer à la Conférence Nationale, à titre consultatif (sans droit de vote).

Comme base de discussion, nous vous proposons 3 documents :

- 1° - Le Compte rendu de la dernière C.E. du syndicat
- 2° - L'appréciation du SNTRS CGT sur les avancées à l'INSERM et les insuffisances.
- 3° - Le rapport fait par la section INSERM sur le document d'orientation préparatoire aux travaux du 41ème congrès de la C.G.T.

Informez, discutez, proposez, intervenez C.G.T.

La COMMISSION EXECUTIVE du SNTRS, réunie le 13 SEPTEMBRE a fait le point de la situation économique politique et sociale en cette rentrée 82 ; aussi bien au plan général qu'au plan du CNRS et de l'INSERM. Elle a précisé les objectifs d'action du syndicat et les moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir.

Après une riche discussion, la C.E. a exprimé son accord unanime avec le rapport présenté par A.MONTINTIN au nom du Bureau National. Vous en trouverez ci-dessous les principaux extraits avec le rapport adopté à la C.E. de juin (SNTRS INFO N°20) et les documents adoptés au 41ème Congrès de la CGT à Lille, il constitue la base de discussions pour la préparation du C.S.N. des 14 et 15 Octobre.

A bien des égards, la rentrée sociale 1982 peut-être qualifiée d'exceptionnelle. Les raisons en sont multiples.

- Il y a d'abord l'année que nous venons de vivre, particulièrement le 1er semestre 82, d'une densité rare, dans une situation nouvelle à tous égards pour le Pays et pour la CGT marquée par le mouvement et la complexité et aussi par le dynamisme de recèle la chance historique ouverte par le printemps 1981.
- Il y a ensuite juillet et août 1982 particulièrement édifiants sur l'importance et la nature des problèmes qui interpellent toute la CGT, pouvoir d'achat, prix, salaires, fiscalité, emploi et production française, réformes économiques et sociales et en face de tout cela, les obstacles économiques et politiques multiples dressés devant la politique du changement.

METTRE EN OEUVRE LES ORIENTATIONS DU 41ème CONGRES CONFEDERAL

Ces éléments suscitent de multiples interrogations et les voies de l'action syndicale ne sont pas évidentes pour tous. Comme le disait G.ALEZARD à une réunion des Secrétaires Généraux Fédéraux et Régionaux courant août "nous vivons en plein 41ème Congrès, encore faut-il le savoir et le traduire dans l'action quotidienne".

Tout dans la situation, confirme l'analyse et l'orientation du Congrès de Lille, et nous incite à des "travaux pratiques de masse."

Cela est d'autant plus indispensable que depuis les mesures de blocage prises au début de l'été, la situation est caractérisée par la dégradation de l'image de marque du gouvernement.

Pour subjectifs qu'ils soient, les sondages récents traduisent tout de même beaucoup de mécontentement, de désenchantement et de désillusion.

Mécontentement de droite exprimé par une frange importante des paysans, des petits patrons, des commerçants et aussi par une partie de l'Electorat de F.MITTERAND dont le vote de rejet de GISCARD était fondé sur une base anticomuniste et anti-union de la gauche.

Mais aussi mécontentement de tout ceux pour qui le changement ne se traduit pas suffisamment "au quotidien", c'est à dire ceux qui subissent encore le chômage ou bien ceux qui perçoivent les revenus les plus faibles particulièrement touchés par les mesures de blocage des salaires. Parmi ceux qui constituent la base sociale du gouvernement, ceux qui ont le plus de désillusion aujourd'hui sont pour l'essen-

tiel ceux qui voulaient "changer pour changer" sans poser la question du contenu et des moyens du changement.

Pour notre part, les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui dans la mise en oeuvre au CNRS et à l'INSERM d'une orientation CGT novatrice, indépendante, constructive et critique, sont à la hauteur de celles que nous avons connues avant le 10 Mai 81, et que notre C.S.N. de Juin 81 avait bien mis en évidence.

Encore ne faut-il pas en rester à ce constat, mais bien voir, comme nous avons commencé à le faire à notre CE de juin (Compte-rendu SNTRS INFO N° 20) les blocages, les incompréhensions qui persistent pour surmonter ces difficultés et créer les conditions d'un soutien de masse des personnels du CNRS et de l'INSERM à nos propositions.

Comment le faire avec le maximum d'efficacité, si nos militants n'acquièrent pas au plus vite la maîtrise du 41ème Congrès, et notamment de toutes les idées nouvelles qu'il comporte, et qui doivent être discutées et comprises pour servir dans la pratique quotidienne dans les meilleurs délais.

Parmi les questions qui reviennent le plus souvent parmi les militants et parmi les travailleurs, il y a un mélange de différentes interrogations qui pourraient se résumer ainsi,

. ne faut-il pas laisser faire le gouvernement, le parlement et nos directions d'organismes pour ce qui concerne nos problèmes particuliers, pour aviser ensuite.

. une certaine déception devant les lenteurs ou les insuffisances des changements ressentis ne conduit-elle pas à des crispations, à une certaine morosité et finalement à des renoncements ;

. d'autres hésitent ou craignent de mal faire, renforçant la tendance "naturelle" déjà bien ancrée à l'attentisme.

Ces éléments témoignent d'une mise à jour insuffisante et recouvrent des démarches du type de celle

- . du "tout va mal" ou "ça va plus mal qu'avant"
- . du jugement ponctuel, le nez sur l'actualité, oubliant l'appréciation d'ensemble et l'analyse générale,
- . ou encore la tendance à ne pas voir ce qui bouge, le mouvement lui-même, ce qui conduit à considérer les choses comme réglées et figées.

Pour nous en tenir à notre secteur, il est frappant de constater que ce type d'attitude conduit à banaliser, voire à sous-estimer les avancées décisives qui sont intervenues depuis plus d'un an :

- Il en est ainsi de la loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche et de la Technologie qui définit une politique nouvelle, garantit des moyens pour sa mise en oeuvre, prévoit une réforme démocratique des organismes de Recherche publics, ainsi qu'une meilleure prise en compte de la situation des personnels, avec notamment l'objectif de titularisation prenant en compte les spécificités des métiers de la Recherche". Objectif par ailleurs réaffirmé par le projet de Code Général de la Fonction Publique présenté récemment par Anicet LE PORS, et dont on peut se féliciter d'y retrouver la démarche du SNTRS-CGT fondée sur la définition de garanties fondamentales et la prise en compte de la diversité des missions des services publics.

.../...

- Sous estimation également qu'en un an il y aura eu autant de création d'emplois d'ITA que les 4 années précédant 1981.

- Ou bien encore de l'avancée réalisée vers la reconnaissance des qualifications avec la mise en place d'un suivi de carrière pour lequel nous battions depuis 1975 et qui constitue un fait sans précédent dans la Fonction Publique.

Dire cela ne signifie pas qu'il s'agit de mettre en balance ces avancées avec les insuffisances qui subsistent par exemple dans le domaine des moyens du reclassement mais bien de s'appuyer sur ces avancées pour que les personnels interviennent activement dans le processus.

C'est en ce sens qu'il importe de revenir sur l'analyse claire, lucide, nuancée mais sans équivoque du 41ème Congrès (Voir LE PEUPLE N° 1135-36-37) dont on ne peut faire l'économie d'en débattre à partir d'une mise en valeur vivante et convaincante des idées qu'il contient, en les confrontant au vécu quotidien dans les laboratoires, ateliers et services.

Cela suppose de favoriser une riche et permanente vie démocratique dans nos sections, permettant d'expliquer, de discuter, sans éluder des questions avec le souci de faire prendre en compte cette démarche.

De l'assimilation de cette orientation dépend pour une bonne part notre capacité à mettre les personnels dans le coup.

"La partie est jouable", encore faut-il ne pas attendre le résultat avant de l'avoir jouée. C'est fondamental de bien faire comprendre cela au moment où les conséquences du blocage des salaires, les mesures d'économie sur la Sécurité Sociale, les ressources insuffisantes envisagées pour le financement de l'UNEDIC suscitent des questions légitimes. Le problème n'est pas d'inventer des raisons de confiance, ni de se rassurer ou de cultiver la complaisance, mais de voir que la situation pousse objectivement à des réponses nouvelles qui sont au coeur de l'enjeu de classe aujourd'hui.

Les aspects contradictoires ne manquent pas mais sur un fond à ne pas perdre de vue :

- ou bien le Gouvernement s'en tient à des méthodes antérieures et inscrit ses réponses dans le cadre ancien par une pratique de demi-mesures préjudiciables à la politique nouvelle indispensable

- ou bien le Gouvernement cherche des solutions conformes aux besoins de la situation rejoignant quant au fond nos solutions et avançant dans le bon sens.

Certes tout cela ne va pas sans problèmes, ni sans risques, mais l'essentiel reste bien les possibilités d'avancer dans cette direction-là.

Au-delà des déclarations du 1er Ministre et du Président de la République réaffirmant leur volonté de "garder le cap", il importe de mesurer les possibilités de parvenir à faire prendre en compte nos propositions.

. l'objectif gouvernemental affiché récemment par JP.CHEVENEMENT de la reconquête industrielle du pays, en liaison avec l'essor des Sciences et de la Technologie.

. les mesures prises (réquisition de DRESSER-FRANCE) pour mettre en échec la volonté de l'impérialisme américain d'imposer l'embargo sur le gazoduc EuroSibérien appuyé par d'importantes initiatives CGT (DRESSER-UGICT, METAUX UGICT).

. l'objectif affiché de reconquête du marché intérieur.

.../...

le . les droits nouveaux... même si ceux-ci ne vont pas aussi loin qu'on souhaite, tout cela témoigne de ces convergences et du fait que le Gouvernement prend conscience qu'il faut faire du neuf.

Il n'est pas inutile de faire ce rappel, quand un axe essentiel de la campagne de la droite et du grand patronat, une des ambitions amplement relayée par les médias, est de faire naître, d'entretenir le doute, la désillusion, la désaffection à l'égard de la politique de gauche, en fin de compte l'inaction dans la mise en oeuvre du changement.

On voit donc combien les efforts de clarification sont indispensables, et cela d'autant plus qu'il faut se garder de simplifier ou de nier les difficultés objectives.

La crise existe toujours et c'est même aggravée, les problèmes spécifiques qui en résultent en France n'ont pas disparu par magie et l'héritage du pouvoir de la droite pèse d'autant plus lourd qu'elle fait tout, non sans résultats, pour l'alourdir. Quant aux limites du programme gouvernemental, elles apparaissent et cela ne peut nous étonner.

Mais ces difficultés, nous devons en montrer la vraie nature, la réalité, les causes, les responsabilités et avancer nos propositions constructives.

QUELQUES DONNEES

=====

En permanence, il faut revenir sur les causes.

D'abord, en premier lieu, des effets de l'aggravation très sérieuse de la crise dans les pays capitalistes et de la politique américaine.

On ne doit pas sous-estimer les énormes pressions de l'extérieur par les Gouvernements de ces pays en crise, pour nous reporter leur chômage (l'américain sur 10 - 21 Millions de sans emploi dans les pays de l'OCDE).

Cela exige de trouver des parades à ces pressions multiformes des U.S.A.

Celles avancées à propos de la tentative d'embargo de Reagan sur le gazoduc montrent que ces pressions ne sont pas aussi fatales que la droite, le Patronat et certains dans la fausse gauche veulent bien le dire.

En second lieu, sans nier les effets de cette politique en France, il ne faut pas se cacher que les causes principales se situent d'abord en France, avec le poids de l'héritage Giscard-chiracien et une gestion des entreprises qui continue à multiplier les gâchis financiers, au lieu de réduire les contraintes du profit capitaliste et de développer les productions efficaces, données qui exigent d'autant plus des mesures fermes et nettes pour avancer.

QUELQUES POINTS DE REFERENCE :

Le pouvoir d'achat des salaires 1981 ne s'est pas "emballé", il n'est pas satisfaisant, particulièrement dans notre secteur. Quant à 1982, les salaires n'ont pas pris d'avance sur les prix et le blocage intervenu en juin, mais effectif depuis avril de part ces conséquences sur les accords conclus antérieurement ~~du~~ 11 juin, sans sortie correcte, conduirait à une régression.

En ce sens, il est tout à fait abusif de prétendre, comme le crie quotidiennement le Patronat que les salaires sont sources des difficultés.

Il faut se féliciter à cet égard, des déclarations de P. MAUROY, soulignant ~~type~~ les salaires ne sont pas responsables de l'inflation".

L'inflation est liée avant tout à l'excès des capitaux accumulés qui exigent des profits financiers immédiats : moins d'investissements productifs utiles, mais toujours plus de dividendes, marges commerciales, frais généraux, frais financiers, sorties de capitaux.

Les prix : Malgré les indications différentes de l'indice C.G.T. et de celui de l'INSEE (on y reviendra dans la discussion) il y a bien la marque d'une décélération du niveau de l'inflation et nous ne pouvons que nous en féliciter. C'est ce qui amène la C.G.T. à revenir sur la nécessité d'un blocage des prix effectif et sélectif sur les produits de grande consommation évitant les dérogation abusives,

/à y voir un encouragement à l'action pour des mesures touchant aux causes structurelles de la hausse des prix et aussi à suggérer un débat sur le problème de l'instrument de mesure des prix.

Cela est d'autant plus important que nous n'en sommes pas encore à l'objectif de 10 % fixé par le Gouvernement pour 1982 et que la vigilance et l'action s'impose pour la sortie du blocage.

Le Commerce Extérieur accuse un déficit important mais pour l'essentiel, cela est dû à des importations industrielles plus insupportables que jamais (mat. de R.F.A.). Cela pose avec d'autant plus d'exigence la reconquête du Marché Intérieur.

Le chômage - 1.890.000 demandeurs d'emploi, soit une hausse de 13 % sur 1 an contre + 24 % de 1980 à 1981, tandis qu'en R.F.A. hausse de plus de 50 % - Grande Bretagne + 28 % - U.S.A. + 25 %.

Tout cela exige plus de mesures énergiques du Gouvernement et une intervention plus massive des travailleurs à un moment où le Patronat fait tout pour étendre ce fléau, y compris en dévoyant les contrats de solidarité.

Avec ces difficultés existantes dont nous devons souligner avec forces les origines et les solutions que nous proposons, il convient de bien mesurer l'offensive nouvelle de la Droite et du Patronat, qui à l'évidence, ont décidé de passer à un stade supérieur de leur bataille pour tenter de préserver leurs privilèges de tous ordres et de remettre en cause les droits conquis, les acquis et le sens de la politique du Gouvernement de gauche.

. Chaque jour apporte de nouveaux exemples de la volonté du grand Patronat de poursuivre dans la voie de l'exportation des capitaux, du refus d'investir, de l'accumulation des gâchis, de l'utilisation de l'inflation pour accroître les profits. Il faut noter que de telles pratiques existent encore dans certains des groupes industriels ou financiers nationalisés :

- réduction de la part des investissements, 48 % des profits réinvestis en 1981 contre 60 % en 1980 et l'INSEE prévoit une régression de 6 points pour fin 82.
- 77 milliards ont quitté le pays depuis mai 1981,
- 1.000 Milliards de revenus du capital en 1981,
- 600 Milliards sont installés en Suisse.

Des campagnes de presse systématiques, du Figaro au Matin de Paris, en passant par Libération et le Nouvel Observateur, pour masquer l'héritage et ses causes pour annoncer le "chaos", pour parler d'une "France non gouvernée", pour appeler à "changer pour ne pas se noyer" ("Les Echos"), ce dernier journal ne reculant devant aucun sacrifice (cf. "Le parti de l'Étranger", du 12/8/82).

Dans ces campagnes générales qui visent à tirer le Gouvernement en arrière, on ne peut évacuer le rôle joué par les autres organisations syndicales, chacune sur son registre, et les déclarations récentes de BERGERON ("Le Monde" du 14/8/82) : "l'austérité est un retour brutal à des réalités qu'on avait trop méconnues", "le départ de GANDOIS n'est pas un bon signe", "la France ne peut pratiquer une politique fondamentalement différente des autres pays à économie comparable...", de la C.F.D.T., de la C.G.C. aussi.

Voilà, cela nous incite à faire beaucoup plus pour dénoncer plus vigoureusement et plus systématiquement le cynisme, l'indécence, la nocivité, l'acharnement de la droite et du grand patronat, pour mettre à nu tout ce qui se trame contre la politique engagée et impulser l'intervention des travailleurs contre ces actes de sabotage.

Une telle dénonciation de notre part est d'autant nécessaire que cela aidera efficacement à faire comprendre où sont les blocages essentiels, où sont les solutions, et, surtout, qu'il ne peut, ne doit y avoir de compromis avec le grand Patronat et la Droite et que la rigueur nécessaire ne doit pas être dirigée contre le pouvoir d'achat des travailleurs, mais contre les gaspillages du capital et des privilégiés de la fortune.

La C.G.T. ne découvre pas cela d'hier, ... mais cela prend une importance capitale avec l'enjeu de la situation, quand nous sommes en présence d'un Gouvernement qui affirme sa volonté de garder le cap, qui poursuit, dans les faits, les réformes (et prend des orientations qui méritent d'être mises en valeur, y compris sur le terrain de l'indépendance, comme pour le Coroduc, ou encore sur le Liban...); mais aussi un Gouvernement pas toujours insensible aux pressions.

Tout cela nous conduit à l'essentiel, à la mobilisation et à l'intervention consciente des travailleurs, une intervention lucide sur les enjeux, sur les obstacles et les moyens du changement ; une intervention résolue qui représente la meilleure aide qui soit au Gouvernement pour résister aux pressions, pour bousculer les obstacles et garder le cap sur les avancées sociales et économiques.

Et c'est possible. Nous pouvons peser fort et efficacement en usant de toutes les formes possibles et adaptées à la situation, en parlant clair et ferme, comme en témoignent, en juillet : le Gazoduc et l'intervention de la C.G.T. des Métaux, Citroën, Talbot, Hispano, R.A.T.P., le report de la clôture des Inscriptions aux Prud'hommes...

C'est le sens de l'initiative prise par la C.G.T. de lancer une quinzaine d'action du 13 au 27 septembre.

DANS NOTRE SECTEUR

La Loi d'orientation et de programmation notée au Parlement en juin dernier constitue une avancée considérable (voir plus haut) ; encore faut-il bien l'apprécier comme telle et surtout s'attacher à lui donner corps dans les laboratoires, ateliers et services du C.N.R.S. et de l'I.N.S.E.R.M..

AGIR AVEC LES PERSONNELS POUR UNE BONNE MISE EN OEUVRE DE LA LOI D'ORIENTATION
voilà l'objectif majeur de l'activité du syndicat pour les mois à venir.

La réalisation de cet objectif passe nécessairement par de bons salaires pour les travailleurs scientifiques, par la reconnaissance effective de leur qualification et la correction des déclassements accumulés par les années d'austérité par un bon statut de titulaire.

LES PRINCIPAUX AXES DE NOTRE ACTIVITE

LES SALAIRES

Pierre MAUROY a confirmé récemment les propos tenus lors de ses rencontres avec les Confédérations syndicales. Soulignant que le blocage des salaires ne serait qu'une parenthèse, il a indiqué que le Gouvernement voulait maintenir le pouvoir d'achat et même améliorer celui du S.M.I.C. et les bas salaires mais qu'il fallait apprécier cela sur 2 ans, jusqu'à la fin 1983, ce qui signifie bien qu'il ne s'agit pas de rattrapage du retard pris depuis avril, pour ce qui nous concerne.

Il a par ailleurs, bien précisé que les accords conclus étaient rendus caduques par le blocage intervenu en juin et que l'Etat Patron donnerai l'exemple en n'accordant pas d'augmentation excédant 3 % dès la sortie du blocage.

Dans la logique de ce qui l'avait amenée en juin à exprimer son désaccord avec le blocage des salaires et la remise en cause d'accords conclus, la C.G.T. estime que :

1) Ces négociations ne peuvent en effet avoir des objectifs de pouvoir d'achat inférieurs aux mesures précédemment décidées dans les accords et encore moins conduire à une baisse du pouvoir d'achat des salaires couvert par les statuts ou les conventions collectives.

2) Elles doivent conduire à rattraper les retards ou les pertes. Elles doivent améliorer les bas salaires et assurer le maintien du pouvoir d'achat des autres. Il devient urgent d'engager la remise en ordre des systèmes de rémunérations..."

Cette position de la CGT doit être largement expliquée, car les Interrogations le scepticisme même ne manquent pas chez les travailleurs, voire chez des syndiqués et des militants.

Nous devons être clairs et convaincants.

Nos exigences en matière de pouvoir d'achat relèvent à la fois de la justice sociale et de l'intérêt économique.

Le pouvoir d'achat, c'est socialement juste et économiquement efficace.

Pour relancer durablement la consommation, pour favoriser une productivité nouvelle plus forte, mais pour l'homme, pour développer la qualification, pour créer des emplois, il faut de bons salaires, il faut du pouvoir d'achat, un pouvoir d'achat dont l'évolution doit en même temps contribuer à réduire les inégalités.

Et cela c'est possible. Il y a de l'argent (les comptes de la Nation, pour ne citer que cela, évoquent + 21,6 % d'augmentation des dividendes en 81 et + 35 % pour les profits des banques...) et les gachis monstrueux du Patronat qui peuvent permettre de trouver l'argent nécessaire.

C'est en vertu de cette affirmation de principe que les Fédérations C.G.T. du Secteur Public viennent de rappeler leurs propositions salariales :

- le rattrapage du retard des traitements sur le coût de la vie et la compensation des pertes dues au blocage,
- le respect des mesures déjà décidées pour 1982,
- le maintien pour tous du pouvoir d'achat, et sa progression diversifiée,
- des mesures bas salaires
- le minimum de rémunération à 4.200 F, net au 1.1.1982 et un acompte à valoir de 500 F.

Chacun connaît les difficultés que nous avons toujours eu à faire intervenir massivement les personnels de nos secteurs sur la question du P.A. Elles doivent nous faire mesurer les efforts à faire pour faire connaître, débattre et faire partager les positions de la C.G.T. dans ce domaine, comme dans celui de la lutte contre l'inflation (voir PEUPLE N° 1139 du 16 août au 15 septembre).

- dans le domaine des primes et indemnités :

Le Bureau National propose d'engager une grande campagne de clarification sur le régime des primes au C.N.R.S. et à l'I.N.S.E.R.M., avec comme double objectif

- 1) en finir avec les discriminations que subissent encore les Administratifs malgré les mesures prises fin 81, reconduites au 1er semestre 1982
- 2) en finir avec les différences injustifiées de taux entre les différentes catégories.

Dans un premier temps : parallèlement à une étude à mener sérieusement sur cette question pour faire des propositions concrètes, nous proposons de :

- demander la transparence en matière de prime afin que cesse le scandale des primes exceptionnelles dont le montant pourrait être utilisé immédiatement à l'amélioration de celle des D et des petites catégories B.

EMPLOI/CARRIERE

. La tenue des C.P.P.R. qui vont établir la liste des agents promouvables, doit être mise à profit pour poursuivre nos explications sur la reconnaissance des qualifications. Le suivi de carrière ainsi institué devrait aussi contribuer à formuler des propositions concrètes pour les agents en situation difficile, visant à utiliser pleinement leur savoir-faire : Etablissement de plan de formation, mutation volontaire...

. Nomination 1982 : - Faire soutenir la proposition du S.N.T.R.S. de prendre en compte à qualification égale l'ancienneté dans la catégorie.

- A partir du travail des C.P.P.R. : établir un plan de reclassement étalé sur 3 ans.

Statuts : l'objectif de parvenir à un nouveau statut, applicable au 1/1/83 : paraît peu probable compte tenu du retard pris à l'ouverture des négociations qui seront menées parallèlement aux discussions sur la titularisation des non-titulaires de la Fonction Publique.

Au delà de nos explications de fond sur les propositions du S.N.T.R.S., il importe d'être particulièrement attentif à la question du rachat des points de retraites sur laquelle les adversaires de la titularisation style C.G.C. ou F.O. tentent de semer le trouble parmi les personnels.

RECONQUETE DU MARCHE NATIONAL - PRODUIRE ET ACHETER FRANCAIS

Ce sont là deux axes de l'action nécessaire des travailleurs si nous voulons avancer durablement dans la voie du redressement et de la croissance économique.

Nous devons en faire un de nos objectifs majeur au C.N.R.S. et à l'I.N.S.E.R.M. dans la mise en oeuvre de la Loi d'Orientation et de programmation, en intervenant dans les laboratoires, ateliers et services pour faire acheter Français, quand les matériels ou produits existent, mais aussi, s'adresser au secteur industriel pour faire prendre en compte les besoins existants.

Au C.N.R.S. la circulaire du Directeur Général (publiée dans S.N.T.R.S. INFO N° 28) constitue un point d'appui important pour faire émerger ces questions.

Cette démarche doit être menée avec le souci de "lever des lièvres" ici ou là qui pourront alimenter dans notre secteur la campagne lancée par la C.G.T. , l'objectif étant bien "d'en faire un mode de vie" partout, comme cela a été fait chez Renault à propos de la R 4, ou chez Hispano-Suiza avec les turbines pour la R.A.T.P. par exemple.

LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

- Mettre à profit la Quinzaine d'Action Confédérale du 13 au 27 septembre, ancrée sur le lieu de travail, pour réunir les adhérents dans les sections et faire le point de la situation sur la base des travaux de la C.E.

Cette campagne d'explication "en grand" ne devant pas être menée uniquement sur les préoccupations immédiates, mais plutôt à partir de ces préoccupations pour élargir la réflexion et faire saisir toute la complexité d'une situation toute en mouvement.

Ces initiatives auxquelles les membres de la CE sont appelés à participer, devraient permettre de déboucher d'ici le CSN des I4 et I5 octobre sur la tenue de rassemblements régionaux, d'information et d'action, ayant pour but de faire intervenir positivement les personnels à partir des propositions de la CGT, autour des objectifs proposés à la CE.

Il faut enfin souligner, que nous allons avoir à faire face d'ici Février 83 à une série d'élections décisives aussi bien au CNRS qu'à l'INSERM.

Chacun doit avoir conscience, que c'est MAINTENANT, en informant, en sensibilisant, en mobilisant et en faisant intervenir le SNTRS-CGT, que nous créerons les conditions d'un vote massif SNTRS-CGT, en ayant un souci constant : celui de faire adhérer au SNTRS-CGT.

Autant dire qu'il nous faut mobiliser toutes les forces vives du Syndicat pour regagner notre influence parmi les objectifs, une date à retenir

LES RENCONTRES

D'OPTIONS

5

qui se dérouleront le VENDREDI NOVEMBRE

Sur 2 thèmes :

- LES INGENIEURS CADRES ET TECHNICIENS dans la lutte contre les inégalités sociales
acteurs de la renaissance économique, technologique et industrielle.
-

Le changement à l'Inserm

A l'INSERM, l'application de la Loi d'Orientation et de programmation a permis des avancées sans précédent. Les dispositions adoptées en ce qui concerne la démocratisation de l'organisme, les moyens mis en oeuvre et la reconnaissance de la qualification des ITA, constituent une véritable rupture avec la politique du pouvoir précédent.

Réformes de structures

Un projet de réformes a été discuté en juin avec les organisations syndicales. Dans son ensemble, ce projet reprend en grandes parties les propositions de la C.G.T. notamment en ce qui concerne :

- la réaffirmation de la mission de recherche en santé de l'INSERM
- les missions de valorisation
- l'ouverture du Conseil d'Administration sur le monde social et économique et aux représentants des personnels de l'INSERM de façon plus large (3 ITA 3 chercheurs contre 1 et 1 dans l'ancien C.A)
- l'ouverture des instances scientifiques aux ITA (qui passent de 1 à 3 élus) ainsi que l'extension des prérogatives de ces instances (CS et CSS ayant à se prononcer sur la définition des moyens financiers et en personnels, ITA compris)
- la création de Conseils de laboratoires statutaires.

Les élections

Elles se feront au scrutin de liste syndicale sans possibilité de panachage. A ce propos, les réformes de structure de l'INSERM vont nécessiter une série d'élections dans les prochains mois : CA, CS, CSS, CTP probablement. La C.G.T. doit tenir toute sa place dans ces structures démocratiques qui auront un rôle déterminant à jouer. A ce propos, et pour les seules CSS, 48 candidats devront être trouvés pour les listes SNTRS.

C'est dire qu'il est important que s'engage à l'intérieur du SNTRS CGT INSERM et avec les personnels, un débat sur la conception de la CGT en matière de politique recherche et l'importance d'avoir des élus CGT dans ces instances.

Cependant, comme la CGT le répète depuis des années, la démocratie dans l'organisme passe essentiellement par l'intervention des travailleurs. C'est pourquoi la création des Conseils de laboratoires nous apparaît extrêmement positive ; ceux-ci permettent aux ITA et aux chercheurs d'intervenir sur tout ce qui concerne la vie de l'équipe, tant sur le plan de la défense du personnel que sur ceux de l'orientation scientifique, des moyens budgétaires etc...

Ces Conseils doivent être obligatoirement consultés sur tous ces sujets et, en cas de désaccord avec le Directeur d'unité, ont une possibilité de recours auprès de la Commission Scientifique spécialisée dont dépend le laboratoire ou le service.

Bien que l'expérience de l'INSERM soit limitée en ce domaine, les militants ont pu constater que ces conseils permettent au moins de poser les problèmes et de faire se prononcer les personnels. Le Conseil du siège de l'INSERM par exemple, qui vient d'être mis en place par la Direction générale, a donné l'occasion à la section locale CGT de s'exprimer par l'intermédiaire d'Assemblées générales, de tracts et de faire ces propositions avec les ITA, propositions - pour l'amélioration des conditions de travail,
- mais aussi pour la structure du siège avec créations de services discussions sur l'informatisation etc...

Le Budget

-14-

Le budget 1982 pour l'INSERM marquait déjà une nette progression avec, notamment les 90 postes d'ITA (en moyenne une trentaine les 3 années précédentes) avec une bonne pyramide.

Le budget 83 concrétise les engagements pris au niveau de la Loi d'orientation et de programmation.

- 177 postes d'ITA (dont 17 pour régularisation hors statut Ministère de la santé).

- 73 postes de chercheurs
- + 21 % autorisations de programme

→ À noter que ces postes représentent + 6 % de croissance au lieu des 4,5 % de la L.O.P.

Ce budget marque donc la volonté du Gouvernement de faire de la Recherche un élément moteur pour sortir de la crise, revendication de l'UGICT présentée au Ministère de la Recherche dès l'été 1981. Le SNTRS CGT l'apprecie donc de façon très positive, en particulier dans la mesure où l'utilisation de ce budget sera décidée de façon démocratique, notamment par l'intermédiaire du Conseil d'Administration.

Reconnaissance de la qualification - Promotions

On le sait, l'héritage du Gouvernement Giscard/Barre à l'INSERM c'est, entre autres, 40 % du personnel déclassé. C'est non seulement une injustice parce que 600 personnes sont sous-payées, mais c'est aussi une grave erreur car c'est ne pas prendre en compte la nécessité d'une bonne qualification des personnels pour faire une recherche de qualité.

La L.O.P.^(*) reconnaît les métiers de la Recherche et la Fonction Publique leur caractère dérogatoire dans le cadre d'une titularisation.

C'est une grande victoire qu'il faut mettre à l'actif des luttes que la CGT a menées avec le personnel.

C'est avec le personnel aussi que nous aurons à élaborer notre nouveau statut : avec le plan AIGRAIN il a été sensibilisé sur la reconnaissance de la qualification avec l'ouverture des négociations, il aura à intervenir et à construire avec la C.G.T., sur la base de nos propositions, en prenant appui sur les orientations gouvernementales.

Concrètement depuis mai 1981, on peut faire une rapide récapitulation de ce qui a avancé en ce domaine, avec ses limites.

Groupes de travail Pos animaux, informaticiens

Ils ont été mis en place par la Direction Générale de l'INSER, afin d'appliquer des décrets qui dataient de 1978. (Au CNRS, à la suite de luttes importantes, les reclassements ont déjà été effectués depuis 3 ans). Ils ont permis de définir des niveaux de qualification dans ces professions, notamment grâce aux propositions constructives de la CGT. Les personnes devant être reclassées en fonction de ces nouvelles qualifications passeront devant la commission de dérogation si nécessaire.

Du point de vue du processus, le SNTRS a tout lieu d'être satisfait. Cependant un gros point noir subsiste : alors que nous demandons un collectif budgétaire pour appliquer ces décrets, et donc reclasser le personnel, La Direction de l'INSERM nous a répondu (appuyée en cela par la CFDT) que ces agents seraient mis à la queue des listes d'aptitude de la CAP ou Commission de dérogation.

(*) L.O.P. : Loi d'Orientation et de Programmation.

A ce point de blocage, nous devons faire prendre conscience aux ITA que la reconnaissance de la qualification c'est aussi une question de moyens et que cette question ne pourra se résoudre sans leur intervention. Même chose pour le plan de reclassement afin d'éponger les listes d'aptitude : 75 transformations bloquées pour 1982, c'est la concrétisation de forces qui poussent à l'intérieur du Gouvernement vers une gestion de gauche de la crise (voir texte suivant).

Si le gouvernement est sensible aux pressions du patronat et de la droite, il l'est aussi à celle des travailleurs. Les exemples ne manquent pas pour le montrer. Et c'est pour l'aider à aller dans le bon sens que les personnels de l'INSERM, sensibilisés par la CGT, doivent intervenir.

Commissions de Dérogation - Feuille de note "améliorée"

600 dossiers sont arrivés cette année à l'INSERM pour la Commission de Dérogation. Ces dossiers ne relèvent pas tous de cette commission (ex : saut d'une catégorie avec plus de 5 ans d'ancienneté) le SNTRS-CGT, avec les élus en CAP et Commission de Dérogation, mettront à profit les informations ainsi recueillies pour faire avancer concrètement la constitution de la liste des personnels déclassés à l'INSERM, travail qui n'avait pas été terminé au cours de la précédente session de la CAP. La feuille de note "améliorée" devrait permettre aux élus de mettre en place le suivi de carrière et la reconnaissance de la qualification.

Primes des D

Ou plutôt "heures supplémentaires" ou "indemnités forfaitaires" puisque le problème est bien-là, les catégories d'administratives n'ayant pas de primes de participation à la Recherche. C'est également le résultat des luttes passées qui a amené la direction de L'INSERM à revaloriser ces indemnités (qui représentent un pourcentage du salaire très inférieur à celui de la prime des B et A).

- Pour 1982
- les indemnités horaires (6B à 3D 7ème + quelques échelons 2D et ID) atteignent de 80 à 55 % de la prime de Recherche pour les catégories B correspondantes.
 - les indemnités forfaitaires atteignent environ 48 % de la prime des B.

C'est un premier pas, mais il reste insuffisant et ce d'autant plus facilement que le personnel n'a pas conscience qu'il s'agit là encore d'une question de moyens financiers et qu'il peut, en intervenant sous la forme qu'il désire, aider à rectifier cette injustice. De plus, au moment où la "prime" des D a été augmentée, les militants du SNTRS, dans les sections, ont eu des discussions avec les administratives afin de connaître leur appréciation, puisque c'est ainsi que la CGT comprend sa nouvelle pratique syndicale (voir 41ème Congrès). Il est apparu à ce moment que nos collègues appréciaient assez positivement l'effort qui était fait et ne voyaient pas, dans l'ensemble, la nécessité de demander une rallonge supplémentaire.

A partir de cela, il était évident qu'appeler à des actions de force, sans que les personnels soient convaincus, eût été pour le moins inefficace !...

Cependant il reste de la responsabilité du syndicat à continuer l'effort de conviction et d'explication auprès du personnel et en particulier dans la période que nous allons vivre avec la mise en place d'un nouveau statut.

Promotions

Un véritable effort a été fait puisque 193 promotions ont été faites cette année au lieu d'une centaine les années précédentes et ce grâce à la levée de la règle des I/6ème et I/9ème et l'utilisation des 70 "mouvements" AIGRAIN 1981.

.../...

Quelques problèmes demeurent malgré tout et demandent de la vigilance de la part de tout le syndicat

- aucune nomination aux diplômes
- pas de saut de catégories en application de directives ministérielles
- on retrouve quelques nominations "dans le désordre".

Commission "hors statuts"

Du point de vue de la réflexion sur les solutions à apporter à ce grave problème (630 H.S. à l'INSERM) et de leur concrétisation pour les ITA. Un travail très positif a été accompli avec une direction de l'INSERM très favorable aux propositions de la CGT. Des questions de fond sont en cours de règlement, telles

- . la participation à l'effort de Recherche des Associations loi 1901
- . la démocratisation de leurs structures
- . le statut de leur personnel.

Pour 1982, environ 100 ITA Hors-statuts seront intégrés sur poste INSERM, 85 à 90 sont prévus pour 1983. Les négociations sont en cours pour doter les hors-statuts financés par les Associations à budget conséquent de contrats à durée indéterminés et de garanties de salaire, de carrières et de couverture sociale identiques à celles de l'INSERM et du CNRS.

Si le SNTRS-CGT (ainsi que le SNCS et le SNESup) avaient suivi la CFDT dans sa politique du tout ou rien (voyant qu'elle n'arrivait pas à faire intégrer tous les H.S. à l'ancienneté, celle-ci s'était retirée de la Commission avant la nomination de Mr LAZAR à la Direction de l'INSERM).

Il est certain que ces discussions de fond, qui ont été extrêmement constructives n'auraient pu avoir lieu, la direction de l'INSERM, aurait seule et sans contrôle intégré des hors-statuts sans que le personnel de l'INSERM représenté par ses syndicats n'aient leur mot à dire.

Le groupe Hors-statut a encore à faire des propositions sur les points suivants :

- relation recherche médicale - recherche clinique (accords à conclure entre INSERM, A.P., Sécurité Sociale etc...)
- formation par et pour la Recherche sans que cela génère des Hors-statuts.

solutions à trouver pour les ITA recrutés temporairement à l'INSERM sur postes en disponibilité.

Malgré ce bilan très positif, il subsiste des points de désaccord avec la Direction de l'INSERM. Le plus gros concerne la non prise en compte des chercheurs hors-statuts et la remise en cause, par Mr LAZAR d'un compromis au cours duquel nous étions arrivés lors de la dernière réunion. Le deuxième concerne l'attitude de Mr LAZAR qui tantôt confond le travail syndical et celui de l'Administration, et tantôt écarte complètement le personnel de négociations le concernant (ex : IRCL), considérant que les syndicats ne doivent avoir qu'un rôle de contrôle ou de critique a posteriori. Cette attitude ne vaut pas d'ailleurs que pour la Commission hors-statuts.

Ce n'est évidemment pas la conception de la CGT qui désire participer à la construction du changement en faisant en permanence des propositions dans le cadre de la concertation ou de négociations à tous les niveaux de l'organisme.

Action Sociale - 17 -

Des avancées importantes ont été faites dans ce domaine, notamment la signature d'un protocole d'accord entre le CAES et l'INSERM ; ce protocole garantit un budget du CAES indexé sur la masse salariale (1% dans un délai de 2 ans, au lieu de 0,56 % actuellement). Il assure des décharges pour les militants sociaux au niveau national et reconnaît le niveau local (12 heures de décharge par CLAS à partir des 50 Agents INSERM).

Ces moyens qui nous sont donnés, les militants doivent s'en emparer pour améliorer la vie des CLAS et la prise en compte du secteur social par les agents et les militants C.G.T. !

A l'intérieur des commissions du CAES, nos élus après des années d'efforts soutenus, commencent à pouvoir faire aborder l'action sociale en terme de réflexion politique sur le but recherché et non plus de gestion sans critère et sans chercher à répondre aux besoins des personnels. Nous devons continuer dans cette voie ; particulièrement au moment où le budget du CAES va augmenter de façon conséquente, l'action de la C.G.T. doit consister à faire exprimer les personnels sur leurs besoins puis à faire des propositions à partir de ceux-ci.

Ce bilan n'est pas exhaustif, il y aurait encore à dire sur les avancées en matière de droit syndical dans la Fonction Publique, sur les graves limites de l'application des 39 Heures à l'INSERM etc... La conférence Nationale sera l'occasion d'en discuter.

En résumé, la Recherche dans son ensemble et la Recherche médicale en particulier, sont l'objet de changements importants dont la C.G.T. ne peut que se féliciter puisque c'est une partie de son programme et de ses solutions qui sont prises en compte.

Mais les Lois, les décrets, les budgets s'ils sont nécessaires, ne sont pas suffisants pour réussir le changement : il faut "transformer l'essai" en faisant participer les travailleurs à la démocratie, à la reconquête du marché intérieur.

Et là où le changement ne se concrétise pas (Sécurité sociale, pouvoir d'achat, moyens pour la reconnaissance de la qualification pour ce qui nous concerne plus particulièrement) discuter avec nos collègues, s'exprimer C.G.T., les convaincre sur nos positions et les faire intervenir.

Tel est le but de la Conférence Nationale INSERM.

rappel des grandes lignes du 41^e congrès de la CGT (Juin 82)

Ce S.N.T.R.S. Info s'adressant à tous les syndiqués, ce rappel nous a semblé utile. Le compte rendu de la dernière C.E. du syndicat fait état des questions que se posent les militants et les syndiqués CGT par rapport à la politique menée par la CGT et le S.N.T.R.S.

Ces interrogations, voire des doutes ne sont pas incompréhensibles en soi ; nous espérons que la lecture, ou re-lecture de ce document aidera à y répondre sinon, la Conférence Nationale I.N.S.E.R.M. sera l'occasion d'en discuter.

L'ANALYSE DE LA C.G.T. SUR LA CRISE

La crise c'est l'inefficacité de tous les mécanismes du capitalisme à assurer le fonctionnement du système.

La crise c'est la faillite d'une manière de produire, de travailler, de vivre. C'est la faillite d'un type de croissance fondé sur le profit capitaliste et sur un type de productivité qui mutile et broie l'homme, qui se retourne contre la productivité elle-même.

C'est la crise d'un mode de production qui atteint ses limites historiques.

La crise a une double dimension, nationale et internationale.

Elle a un caractère national essentiel. Elle a sa base concrète dans chaque pays et qu'il ne faut pas sous-estimer pour dégager les conditions de son issue.

Pour le peuple de France, les principales manifestations se développent sur le sol de notre pays. Les bases du capitalisme français demeurant largement nationales, regroupant leurs activités stratégiques principales en France.

Y compris dans l'intégration européenne, l'Etat a joué et joué un rôle essentiel dans les mécanismes du système.

La crise a sa source dans les choix de classe que le grand capital et les

LES SOLUTIONS DE LA C.G.T. POUR SORTIR DE LA CRISE

Il s'agit d'inverser le cours imposé par la recherche du profit maximum des groupes monopolistes, de lui substituer la marche vers la satisfaction des besoins et des revendications et l'essor de la démocratie dans la société et à l'entreprise comme condition décisive pour réussir le changement. Le programme d'action du 41^e Congrès présente l'ensemble des positions de la CGT pour l'immédiet et pour l'avenir.

- UNE CROISSANCE NOUVELLE

Cela suppose de partir de la satisfaction des besoins des travailleurs et en premier lieu des plus exploités : c'est en effet le moteur du développement économique et de la croissance nouvelle.

Les créations d'emplois

Une politique industrielle pour la France associant à la fois une orientation de sauvegarde, de modernisation et de développement de l'appareil productif.

- Le développement du pouvoir d'achat des salaires et des retraites
- La réduction de toutes les inégalités et pas seulement des inégalités sociales
- Prendre autrement pour travailler mieux

- REFORMES DE STRUCTURES

- La CGT préconise un programme étendu de nationalisations comme moyen de développement économique, de progrès social et de démocratie avec une gestion démocratique des entreprises nationalisées.
- Une planification démocratique basée sur la satisfaction des besoins, la définition et la mobilisation des moyens économiques existants ainsi que leur développement.
- une décentralisation s'appuyant sur des assemblées élues au scrutin proportionnel.

REUSSIR LE CHANGEMENT AVEC LES TRAVAILLEURS

L'ACTION en vue du changement de société est une constante dans l'histoire de la CGT.

Aujourd'hui, dans la situation nouvelle, la CGT estime qu'il est possible de défendre beaucoup plus efficacement les intérêts des travailleurs, et d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, d'entreprendre avec succès et durablement le changement par les réformes économiques, sociales et démocratiques indispensables.

A partir d'une analyse approfondie de la lutte des classes dans la France des années 80 et dans le monde d'aujourd'hui, le 41^e Congrès de la CGT considère qu'il est possible d'aller à des transformations fondamentales de la société dans notre pays et par des voies inédites.

Mais plus que jamais, le changement est une lutte. Sa réussite dépend avant tout de l'intervention des travailleurs, et donc de l'action syndicale. Il s'agit pour la CGT de se porter au niveau qu'exige une telle situation, de s'adapter sans complexe à tout ce qui est nouveau, en tant que force indépendante, de classe, de masse, démocratique, dans sa démarche syndicale, dans ses rapports avec les partis et le gouvernement, et dans les méthodes et les formes de son action syndicale.

La CGT a analysé dès après le 10 mai les conditions actuelles de la lutte de classe avec d'une part l'attitude de la droite et du Patronat et d'autre part la diversité des forces qui veulent le

changement.

Voici ce que dit sur ce 2^{ème} point la CGT dans son document d'orientation du 41^{ème} Congrès.

« Les forces qui veulent le changement sont diverses. Certaines sont sensibles aux pressions patronales, la majorité de gauche n'est pas tout entière acquise à l'idée qu'il faut absolument donner au gouvernement les moyens économiques d'une politique de progrès qui exige des mesures anti-capitalistes.

« Il y a dans la gauche syndicale et politique même ou dans des milieux qui s'en réclament, des forces qui tirent en arrière parce qu'elles visent une gestion dite « de gauche » de la crise et qui, pour cette raison, développent l'anticommunisme et l'anticapitalisme. Les autres centrales syndicales y contribuent activement : elles multiplient les efforts pour freiner le changement et prêchant le rabais dans tous les domaines.

« Le courant populaire qui exprime une profonde volonté de changement est très composite. Tous ceux qui veulent le changement n'y voient pas la même chose. Ils ont des idées, des niveaux de compréhension inégaux sur l'ampleur des transformations nécessaires, sur leur rythme et plus encore sur les moyens indispensables. Ainsi la CGT n'a aucune vision naïve de la situation. Elle ne nourrit aucune illusion sur l'adversaire. Elle est parfaitement lucide à l'égard de ses partenaires. Elle prend en compte tous les obstacles, avec réalisme. Elle mesure avec sérieux les risques réels qui peuvent entraver le changement.

Elle pense que les données sont nombreuses qui permettent d'affirmer que le changement et sa réussite sont à l'ordre du jour :

-D'abord, le bouleversement du panorama politique et social est considérable. Giscard a été battu, la droite défaite, un gouvernement d'union de la gauche est en place, avec des Ministres en majorité socialistes et des Ministres communistes à des fonctions importantes.

● Le courant populaire qui s'est exprimé le 10 mai est porteur d'une immense volonté de changement. Même confuse, notamment sur la question des moyens, cette volonté est si forte qu'elle s'impose à tout le monde.

La profondeur de la crise et la gravité des conséquences pour les travailleurs imposent des choix clairs et sans ambiguïté.

Deux millions de chômeurs, les fermetures d'entreprises, le déclin industriel, le recul de la civilisation, tout cela est insupportable à la société française.

Les enjeux sont devenus plus concrets, et objets directs des événements. Des thèmes essentiels au centre de la lutte de la CGT durant les dernières décennies sont aujourd'hui au premier plan de l'actualité. Dans un tel contexte, la volonté et l'espoir populaires, avec leurs limites, sont impossibles à ignorer purement et simplement. C'est cela notamment qui détermine le mouvement en cours aux plans économique, social, politique, et idéologique. C'est cela qui est à la base des décisions et des réformes mises en œuvre par le gouvernement.

Le programme de la CGT indique donc la direction dans laquelle il faut aller pour réussir et pour ouvrir une issue à la crise, avec esprit d'initiative.

C'est ce qui fonde toute l'action syndicale de ses organisations. C'est aussi sa référence pour apprécier le contenu, l'étendue et l'efficacité des réformes, de l'action du gouvernement et de la majorité en toutes circonstances.

C'est toujours en s'inspirant de ces objectifs et de ces moyens à partir des intérêts des travailleurs que la CGT se détermine :

● Force de soutien actif à tout ce qui va dans ce sens, et d'intervention contre les opérations de blocage du patronat.

● Force vigilante de mobilisation et d'intervention des travailleurs pour réagir à l'égard de ce qui serait trop timoré par rapport à l'attente des salariés et aux possibilités réelles, voire pour corriger ce qui constituerait des lacunes ou des erreurs.

Aujourd'hui, dans la situation nouvelle, la CGT estime que la majorité, dans toutes ses composantes, doit prendre des mesures cohérentes et de dimension suffisante pour s'attaquer vraiment à la domination du grand capital et répondre à l'espérance des travailleurs.

Hésiter à s'y engager, ne pas faire ce qu'il faut, sans surenchère, et avec réalisme, serait réduire gravement les chances du changement.

La CGT s'efforcera d'y contribuer, à sa place d'organisation responsable, partie prenante des forces du changement.

LA C.G.T. SON ATTITUDE A L'EGARD DU GOUVERNEMENT

LE CONGRES CONFIRME CETTE DONNEE TOUT A FAIT ORIGINALE DU CONTEXTE ACTUEL :

IL N'Y A PLUS DE BLOC PATRONAT-GOUVERNEMENT CONTRE LES TRAVAILLEURS, CONTRE LA CGT, CONTRE LES FORCES LUTTANT POUR LE PROGRES SOCIAL, ECONOMIQUE ET DEMOCRATIQUE.

Nous ne sommes plus sur le terrain du refus et de rejet d'une politique nocive, nous n'avons pas seulement à expliquer, à débattre de ce qu'il faudrait, à parer des coups, à conquérir des revendications précieuses mais précaires. Nous sommes en situation de contribuer à des avancées importantes, dans le sens du changement souhaité par les travailleurs et nécessaire au pays.

Cela ne modifie en rien la vocation syndicale de la CGT qui garde son identité, ses idées et ses objectifs, mais cela appelle un style et un comportement nouveaux, adaptés à la situation, ceux d'une force syndicale de masse et de classe, indépendante, stimulante du changement, soucieuse en permanence de favoriser l'intervention des travailleurs pour progresser et surmonter les obstacles.

Comment avancer pour réussir le changement ?

En plus de son programme, la CGT se prononce pour une mutation de la société au rythme de la lutte des travailleurs et des avancées

la CGT considère que cette voie d'avancées successives pour les revendications comme au plan des réformes plus vastes est bien la meilleure, la mieux adaptée, la plus sûre pour transformer vraiment les structures de notre pays.

Chaque acquis réel, au plan social, économique et démocratique renforce le rapport des forces, élève la confiance des travailleurs et leur conscience des moyens nécessaires au changement.

Dans la lutte, nous faisons avancer les éléments des transformations indispensables, nous nous donnons les moyens supplémentaires pour aller plus loin et plus vite.

La vigueur et l'ampleur du changement dépendent en fait d'un ensemble de facteurs : l'expression du suffrage universel, et puis, et surtout, la réalité et la force des choses, la volonté et l'intervention populaires dans tous les domaines, la conscience des travailleurs telle qu'elle évolue au rythme des événements, des luttes et des avancées eux-mêmes.

L'ACTION SYNDICALE AUJOURD'HUI

La CGT a toujours déployé les plus grands efforts pour tenir compte des réalités, en restant profondément attachée et fidèle à ses principes de classe. Aujourd'hui comme hier, c'est la même démarche qui la guide.

Dans les conditions nouvelles que connaît notre pays, la CGT doit faire preuve, plus que jamais, de sa volonté et de sa capacité d'adaptation, pour une action syndicale correspondant aux besoins et aux possibilités.

Force de proposition, force pour l'action, la CGT se doit d'être à l'initiative partout, sur tous les terrains, pour faire reculer les prétentions du patronat, pour faire en sorte que le gouvernement agisse conformément aux intérêts des travailleurs.

● D'ABORD A L'ENTREPRISE ET SOUS TOUTES LES FORMES

Il s'agit de déployer l'action syndicale, sur le terrain et dans la vie, dans le concret, au cœur même des préoccupations des travailleurs, de leurs difficultés, de leurs luttes.

C'est à l'entreprise d'abord que l'activité syndicale est nécessaire pour toutes les revendications, à commencer par les plus urgentes, les plus sensibles et les plus élémentaires, dans l'atelier, le bureau, le laboratoire, le chantier, le service.

L'expérience des derniers mois le montre : la CGT ne renonce à aucune forme d'action, y compris la grève lorsque c'est nécessaire. Il s'agit d'un droit et d'un acquis démocratique et la CGT ne limite en rien la dimension de l'action syndicale. Toutes les formes de lutte sont valables, les unes et les autres se complètent et se nourrissent mutuellement.

Bien entendu, la nature de l'action, ses formes, sa durée s'adaptent à chaque cas, à chaque problème, à chaque niveau, selon l'attitude de l'adversaire patronal, selon les obstacles à surmonter, le souci dominant étant l'opinion et la plus large participation des travailleurs, et le soutien actif de l'opinion publique, qui est un poids déterminant.

Aujourd'hui, plus encore qu'hier, dans la situation nouvelle et, pour permettre la plus grande force et la plus grande efficacité de l'action, pour contribuer en permanence à élever le niveau de conscience, la CGT accorde une importance primordiale à l'information des travailleurs et à l'usage généralisé de la démocratie dans la solution des conflits et des problèmes sociaux.

L'UNITE d'action est un impératif découlant de la nature même du mouvement syndical dont la vocation est de rassembler tous les travailleurs sur la base de leurs intérêts communs dans une même centrale syndicale et, puisqu'il existe plusieurs centrales, de parvenir au plus grand degré possible d'action commune.

C'est pourquoi, de tous temps, la CGT s'est prononcée pour l'unité d'action syndicale et a travaillé à la réaliser.

Il y va de l'efficacité de l'action des travailleurs. Les conditions nouvelles de la lutte rendent beaucoup plus nécessaire encore cette unité d'action. Elles peuvent contribuer à créer des conditions plus favorables à sa réalisation par-delà les difficultés actuelles.

Cette perspective n'est accessible que si les travailleurs ont une information et une vue exacte sur la position et les actes de chaque organisation syndicale, s'ils interviennent par leurs actions, par leur appui multiforme aux positions et aux initiatives syndicales répondant à leurs intérêts de classe et au progrès réel vers le changement et la transformation de la société.

La lutte pour l'unité d'action, moyen d'efficacité plus grand, ne se fait pas avec des vœux, ni avec une vue imaginaire de la situation. Elle ne peut se mener avec succès qu'en fonction de ce que sont les positions et les actes réels de chaque organisation au plan national comme à l'entreprise.

En ce qui concerne la CFDT, le Congrès constate qu'elle conserve l'orientation adoptée dès janvier 1978 et baptisée « recentrage ». Cette orientation avait pour sens, au nom du « réalisme », d'admettre la crise comme inéluctable ; de n'y voir qu'une issue internationale ; d'admettre un certain degré d'austérité et de repli industriel ; de renoncer pour longtemps aux actions visant le CNPF dans son ensemble.

C'est une orientation de gestion de la crise. Elle s'est traduite par une absence dans toutes les luttes de masse importantes et la recherche d'accords au rabais avec le patronat.

Depuis l'accession de la gauche au pouvoir politique, la CFDT aggrave cette orientation qui la conduit à faire pression pour des mesures en retrait : qu'il s'agisse du SMIC ou du pouvoir d'achat des salaires, de la réduction du temps de travail, des nationalisations et d'autres questions parmi les plus importantes, comme le potentiel économique du pays. C'est délibérément qu'elle ignore les véritables obstacles au changement que représentent le patronat et la réaction.

En règle générale, son action au plan national la conduit à tirer le gouvernement vers le bas, ce qui n'exclut nullement des attitudes outrancières au niveau de diverses entreprises. Dans ce contexte, elle contribue à développer des campagnes anticongrétistes.

Le 41^e Congrès de la CGT considère que l'efficacité de l'action de la Confédération et de toutes ses composantes pour l'unité d'action suppose :

● Le souci permanent de la clarté et de la franchise avec les travailleurs à tout moment, sur la situation réelle, sur le contenu de l'unité d'action, les positions et les comportements des diverses organisations syndicales sans outrage et sans complaisance.

Les travailleurs doivent donc être informés loyalement en toutes circonstances et il est particulièrement important de ne rien dire ni faire qui puisse favoriser la confusion des esprits dans chaque situation, confusion qui loin de faciliter l'unité, l'éloigne, porte tort à l'efficacité de l'action des travailleurs et à leur niveau de conscience syndicale.

● La nécessité permanente de définir démocratiquement avec tous les travailleurs les objectifs et les méthodes de l'action revendicative en n'excluant aucune organisation disposée à s'y associer dans cet esprit et à admettre la décision démocratique des travailleurs.

Le débat, la décision avec les travailleurs ne sauraient être retardés, encore moins subordonnés à des accords préalables entre organisations et entre responsables. Ils ne peuvent pas non plus être laissés à l'improvisation, ni à la spontanéité.

● L'activité autonome de la CGT, de chacune de ses organisations à tout moment, et notamment dans le cours des actions y compris lorsque existe un accord d'unité, pour s'exprimer, informer les syndiqués et les travailleurs, pour proposer, prendre leurs propres initiatives et renforcer les effectifs de la CGT.

On le voit donc à la lecture du document, la C.G.T. considère que ce sont, la participation et l'intervention des personnels qui pourront permettre de réussir le changement en allant vers des réformes en profondeur. Depuis le Congrès (juin 82) la droite et le Patronat ont encore intensifié leur pression vis à vis du Gouvernement et des travailleurs. L'intervention des travailleurs n'étant pas suffisamment forte dans certains domaines, cela amène le gouvernement à céder à cette pression et à prendre des mesures que la C.G.T. considère comme néfastes.

Dernièrement, les propositions du gouvernement en matière de sortie du blocage, de Sécurité sociale, devraient entraîner des réactions. Rappelons que, pour la Sécurité sociale par exemple, si certaines mesures vont dans le sens des propositions de la C.G.T. (amélioration des remboursements, suppression de la franchise de 80 F pour les maladies longue durée, baisse de certains médicaments...) d'autre vont dans le sens d'une amputation du pouvoir d'achat (forfait hôtelier, cotisation sur pré-retraites, taxation sur alcool et tabac) avec toutes les implications que l'on connaît sur la relance économique et la bataille pour l'emploi.

Les travailleurs, aidés par les sections syndicales CGT, "doivent intervenir fermement et massivement pour que les mesures critiquables soient supprimées" comme l'a indiqué la Déclaration du Bureau Confédéral de la C.G.T. le 30 septembre 1982.

APPEL AUX CANDIDATURES

Comme vous l'avez lu, $6 \times 8 = 48$ candidats devront apparaître sur les listes SNTRS CGT pour les élections aux CSS de l'INSERM.

Cela va demander un effort énorme à tous les militants et tous les syndiqués d'une part, et d'autre part ces échéances risquent d'être très rapprochées (le calendrier des élections est déjà arrêté au CNRS).

C'est pourquoi, il faut déjà que les candidatures affluent de la part des sections, et nous demandons aux camarades qui participeront à la Conférence Nationale, d'y venir avec des propositions de NOMS de camarades.

Vous trouverez ci-joint l'affectation des unités dans les 8 CSS actuelles.

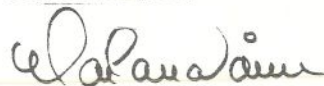
CSS 1	CSS 2	CSS 3	CSS 4	CSS 5	CSS 6	CSS 7	CSS 8
12 15 20 23 42 65 74 76 78 91 93 100 108 125 129 136 155 160 163 167 184 193 196 199 200 202 203 233 238 345	22 43 48 50 51 77 95 104 107 112 117 119 124 140 152 186 190 201 209 210 211 212 218 236 247 248 253	16 26 53 66 71 98 101 103 113 116 128 137 180 189 191 195 204 205 206 219 220 221 237 249 250	5 18 29 30 33 34 35 38 56 58 73 75 96 120 132 135 142 145 148 149 156 157 159 162 166 168 173 187 188 197 198 207 213 222 223 224	2 7 8 13 14 25 27 28 36 37 64 68 80 82 90 121 123 127 131 133 138 139 141 143 150 174 175 192 214 217 226 227 228 241 243	3 6 44 52 69 70 84 86 94 97 106 109 110 111 114 118 134 144 153 154 158 161 171 172 176 182 183 215 229 230 235	1 9 10 17 24 31 32 45 49 54 55 59 61 63 72 83 87 99 130 151 177 178 181 208 231 239	21 40 57 88 115 122 146 164 165 169 170 179 185 194 215 232 240 SC 5 SC 25

SNTRS**SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**SECTION
NATIONALE I. N. S. E. R. M.

CONVOCATION MANDAT

C O N F E R E N C E N A T I O N A L E
I . N . S . E . R . M .

MANDAT DE DELEGUE CONSULTATIF

DATE : VENDREDI 22 OCTOBRE 1982 de 9 h à 17 h
-----LIEU : au siège de l'INSERM Salle Louis BUGNARD N° I32
au 10ème étage (IOI, rue de Tolbiac 75 013 PARIS)ORDRE DU JOUR : Examen de la situation socio-économique
- Les changements à l'INSERM
- Débats
- Election de la Commission Exécutive INSERMLe Secrétaire de la Section
Nationale INSERM du SNTRS-CGT
A. MALANDAIN

PS : Il est prévu de pouvoir prendre un repas sur place.

NB : La présente convocation vaut MANDAT pour solliciter l'autorisation d'absence
prévue à l'article II, § A de l'Instruction du Premier Ministre du 14 Septembre 1970
relative à l'exercice des droits syndicaux dans la fonction publique.

